

Lampes-pièges

Jean Bussière

En examinant les lampes d'une collection privée¹ constituée en Tunisie, nous avons eu la surprise de rencontrer un spécimen à bec triangulaire et volutes (type Loeschcke [Vindonissa] I B = Deneauve [Carthage] IV A = Bailey [British Museum] D groupe iii) signé PVLLAE | NI (figs. 1-2).² La présence de la marque de l'atelier africain bien connu, actif de 175 à 225, sur une lampe d'un type produit pendant une période allant d'Auguste au début des Flaviens, est pour le moins insolite. Nous allons tenter de l'expliquer.

Envisager une prolongation, même restreinte à l'Afrique, de la production du type jusqu'à l'époque sévérienne, ou encore une renaissance tardive d'une forme archaïque, est une hypothèse à exclure: de nombreux exemplaires semblables, certains signés et porteurs d'autres marques connues, viendraient conforter cette supposition, ce qui n'est pas le cas. On peut en revanche envisager que PVLLAENVS ait voulu tester le goût de sa clientèle en lui proposant, grâce au procédé du surmoulage, une forme ancienne périmée depuis plus d'un siècle. On sait que sous les Sévères l'industrie de la lampe connaît un essor considérable: des décors et des types nouveaux apparaissent, caractérisant une production africaine que de puissants ateliers tunisiens, comme ceux des PVLLAENI, des LVCCEL, MAVRICI, AGRI, SEMPRONI, diffuseront largement dans le bassin méditerranéen. Une création particulièrement prisée à cette époque est le type Deneauve X A connu pour ses scènes alexandrines, ses figurations d'athlètes ou ses représentations portuaires. Or ce type remet au goût du jour la forme de bec triangulaire à volutes qui précisément intéressait PVLLAENVS dans la lampe que nous publions.

Pour obtenir le moule qui l'a produite, PVLLAENVS a surmoulé une lampe très proche du n° 304 de Deneauve (pl. XXXVII).³ Ce modèle, comme la lampe n° 304, avait un profil de bandeau Loeschcke III a. Les spécimens offrant ce bandeau sont généralement démunis d'anse. La forme sensiblement plus tardive avec anse (Deneauve IV C) montre le plus souvent un bandeau de profil Loeschcke IV a. On peut en déduire que PVLLAENVS a éventuellement rajouté une anse à sa copie pour se conformer au goût de son époque où les lampes sont toutes munies de cet appendice. Autre concession à la mode, le potier a foré un trou d'évent d'un diamètre égal à celui du trou de remplissage. Cette particularité assez commune à partir du IIIe s., généralisée à une époque ultérieure, est totalement inexistante sur des lampes du Ier s. où le trou d'évent, quand il existe, est une fente ou un orifice minuscule. Le décor choisi, une tête humaine de face, encadrée d'une guirlande, avec cornes et oreilles de taureau, était un motif connu à l'époque de PVLLAENVS: il est repris avec de légères différences de détail, par un de ses concurrents, AVRELIVS, qui signe la lampe n° 915 de Carthage d'un type courant sous les Sévères avec son bandeau orné d'oves et son bec en coeur. J. Deneauve propose de voir, dans le décor de sa lampe n° 304, la tête d'ACHELOÏS. Sur le disque de sa lampe n° 305 on voit le taureau à tête humaine en entier vu de profil gauche. L'auteur nous rappelle que ce décor figure fréquemment sur des monnaies de Sicile:

La *Storia della Moneta Siciliana* d'Adolfo Holm le signale en particulier sur des monnaies de Gela (n° 55, pl. I, n° 15; n° 72, pl. I, n° 12), Catane (n° 33, pl. II, n° 10), Himère (n° 61, pl. II, n° 10), Sélinonte (n° 86, pl. IV, n° 8), Alontion (n° 652, pl. VII, n° 16) et sur certaines monnaies portant la légende ZIZ

1 Je remercie cordialement le Dr Centène qui me la fait connaître.

2 La césure du nom PVLLAENI, bien que n'étant pas la plus courante, est attestée: cf. par exemple R. Du Coudray La Blanchère et P. Gauckler, *Catalogue du Musée Alaoui* (Paris 1897) I, n° 442 et 439 de Bulla Regia et Bussière, *Catalogue des lampes romaines d'Algérie* (à paraître) n° 1302 d'Annaba et 3110 de Bethouia.

3 Nous excluons la lampe 304 elle-même ou un exemplaire tiré du même moule à cause de différences infimes comme l'écartement des boutons des volutes et celui des deux cornes du bec.